

Lausanne objectif qualité de vie

Le développement durable en actions

3

LE DÉVELOPPEMENT DURABLE: UNE MANIÈRE COHÉRENTE DE REPENSER LA VILLE

En 1998, la Municipalité décidait d'adhérer aux principes de la charte d'Aalborg ouvrant ainsi la voie à son Agenda 21 et à son programme de développement durable. Le développement durable (ou durabilité) consiste à prévenir suffisamment tôt les problèmes qui menacent la collectivité dans son existence pour que ceux-ci ne se produisent pas.

La Ville de Lausanne adopte une vision large du développement durable, qui tient compte de ses aspects à la fois sociaux, économiques et environnementaux. À l'échelle d'une ville, cela implique, dans toute la mesure du possible, un environnement de qualité, une société évitant toute forme d'exclusion et une économie et des finances saines.

Afin d'aborder les différents domaines de la politique communale de la manière la plus large possible, et en tenant compte de tous les aspects du développement durable, l'Agenda 21 lausannois s'est construit en sept grands volets: Environnement, énergie, espaces verts et financement de la démarche; Social et logement intégrant la consultation des habitants; Finances; Formation et éducation; Transports; Economie; et Vivre ensemble (2006).

Le développement durable montre que des solutions pertinentes existent, qu'elles soient simples ou novatrices, qui font d'une ville un lieu de vie agréable, prospère et tourné vers l'avenir.

Quelques résultats de la démarche lausannoise vous sont présentés dans cette brochure. La prochaine législature sera consacrée à concrétiser les projets de l'Agenda 21 afin de permettre la mutation de Lausanne vers une meilleure qualité de vie, en étant de plus en plus cohérente avec les principes du développement durable.

Daniel Brélaz
syndic de Lausanne



Editeur: Ville de Lausanne

Conception et rédaction: equiterre / Alexandre Burnand,
en collaboration avec le Service des études générales
et des relations extérieures et les services communaux concernés

Graphisme: mano / Marino Trotta

Illustrations: Denis Kormann

Impression: Imprimeries Réunies Lausanne SA

Imprimé sur papier Cyclus Print blanc naturel

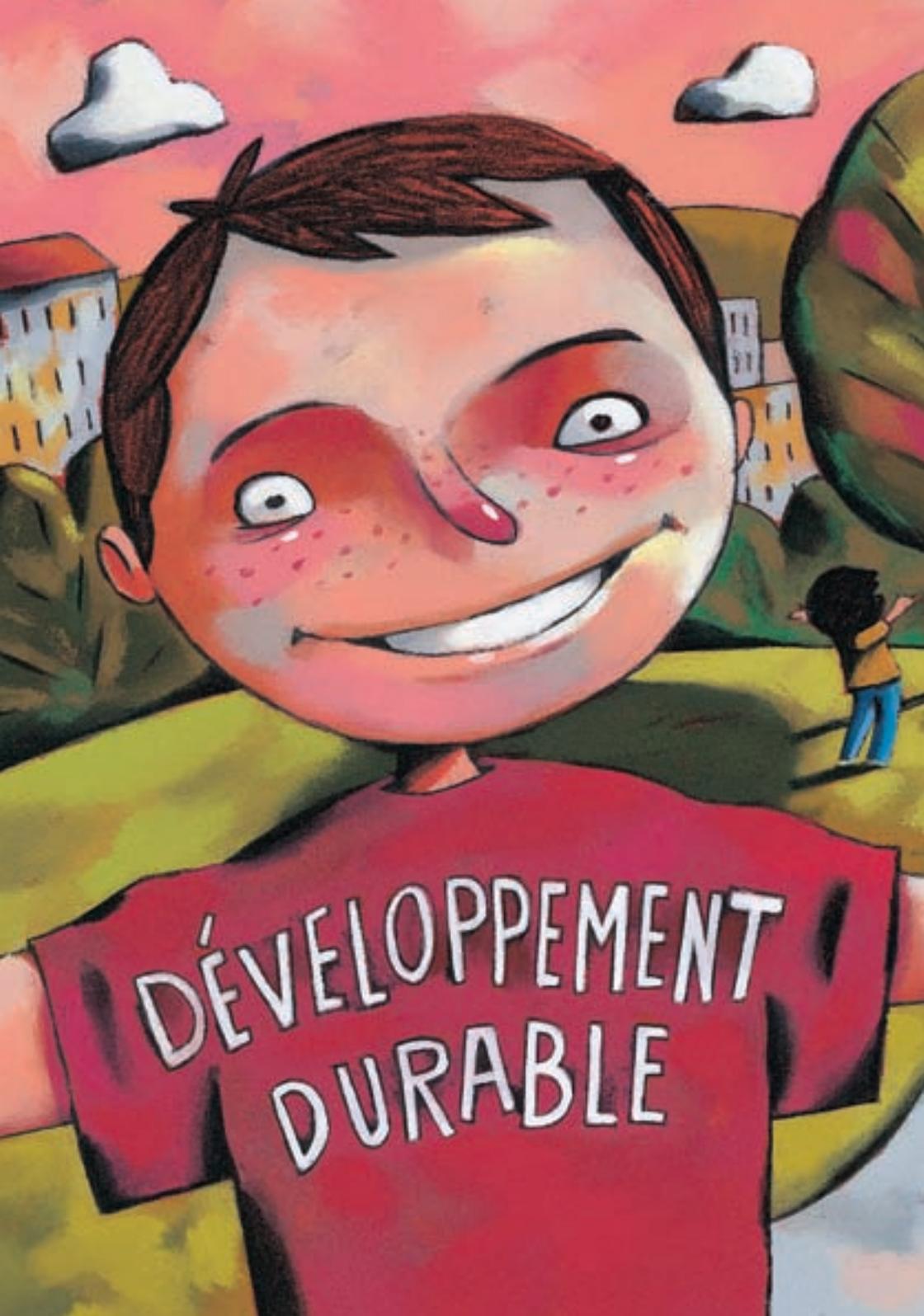
© Septembre 2006

Crédits photographiques: Ville de Lausanne, sauf pages 9, 10, 21 (haut),
33, 45, 46, 57 et 58, LT/Régis Colombo – diapo.ch; pages 22, 39 et 41, equiterre.

5

SOMMAIRE

Préface du syndic	3
Introduction: sur la voie du développement durable	6
Vers une consommation réfléchie de l'énergie	12
Vers une pluralité des modes de transport	18
Gestion viable du patrimoine vert	24
Pour une distribution sûre et abordable de l'eau	30
Vers un urbanisme durable	36
Habitants et autorités refont le monde urbain	42
L'éducation pour un monde plus vivable	48
Pour une économie régionale durable	56
Notes	60



DÉVELOPPEMENT
DURABLE



La Ville de Lausanne
s'engage à améliorer
la **qualité de vie**,
à préserver
l'**environnement** et
favoriser une **économie**
dynamique

9

SUR LA VOIE DU DEVELOPPEMENT DURABLE

Qu'est-ce que le développement durable?

Le développement durable représente le défi le plus important du XXI^e siècle.

Afin de rendre les sociétés humaines plus viables, cette philosophie de l'action vise simultanément trois objectifs: améliorer la qualité de vie de la population, gérer rationnellement les ressources naturelles et favoriser l'efficacité économique, dans une perspective d'équité.

Le développement durable nous invite à répondre aux besoins essentiels de la population, tels que la santé, l'éducation, l'emploi ou le logement, tout en tenant compte des besoins des générations futures, afin qu'elles héritent d'un environnement social et naturel sain et favorable à leur propre épanouissement.

Suite au Sommet de la Terre en 1992 à Rio (Brésil), qui consacra l'idée du dé-

veloppement durable, les Etats et les collectivités publiques du monde ont donc été appelés à gérer leur territoire de manière à concilier les activités productives, le bien-être social et la préservation des ressources naturelles.

Pour cela, un resserrement des liens entre autorités publiques et société civile est primordial: citoyens, entreprises, syndicats, associations, organisations non gouvernementales, tous les acteurs sont concernés et tous les secteurs d'activités – finance, recherche, agriculture, etc. – sont appelés à collaborer aux fins du développement durable.

C'est seulement dans cet esprit de coopération que l'on générera une société inventive, solidaire et respectueuse de notre habitat, la planète Terre...

Planter les semences et récolter les fruits

L'engagement communal Depuis de nombreuses années, la Municipalité

**Lausanne,
en marche vers
une meilleure
qualité de vie**





de Lausanne a été active dans plusieurs domaines liés au développement durable, comme l'énergie, la mobilité, l'urbanisme, le social ou l'éducation, mais sans que ces actions n'aient été associées explicitement à cette notion.

A fin 1998, la Municipalité de Lausanne décide d'engager formellement une politique de développement durable (ou Agenda 21, programme d'action pour le XXI^e siècle), et de traduire en nouveaux actes concrets les recommandations édictées au Sommet de la Terre de 1992 à Rio. Par la même occasion, elle signe la Charte d'Aalborg, la Charte des villes européennes pour le développement durable.

L'Agenda 21 de la Ville de Lausanne L'Agenda 21 de la Ville de Lausanne tient compte de tout l'éventail des aspects sociaux, économiques et environnementaux du développement durable. Par conséquent, tous les domaines de l'action communale et tous les services sont concernés.

Depuis 2000, le programme lausannois évolue et s'organise en sept volets thématiques, composés de plusieurs

projets proposés au Conseil communal:

- › Environnement, énergie et espaces verts (Novembre 2000)
- › Social et logement (février 2002)
- › Finances (juin 2003)
- › Formation et éducation (juillet 2003)
- › Transports et mobilité (juin 2005)
- › Economie (septembre 2005)
- › Vivre ensemble (2006)

Afin de financer les projets issus de cette démarche, un fonds du développement durable a été créé, doté annuellement de prélèvements sur la distribution d'électricité (0,15 centimes par kWh), de gaz (0,05 centimes par kWh) et d'eau (2 centimes par m³), en cohérence avec le principe du pollueur-payeur.

Depuis 2002, les objectifs de législation de la Ville de Lausanne sont marqués par l'empreinte du développement durable. La période 2002-2005 («Bien Vivre à Lausanne») avait été caractérisée par des engagements forts en faveur d'une amélioration de la qualité de vie des Lausannois. Pour la législature 2006-2011, l'accent sera mis sur la réalisation et la concrétisation de l'Agenda 21 lausannois.

La voie du développement durable, au carrefour de multiples chemins...

Un arbre, un enfant: acte symbolique Depuis l'année 2000, un arbre est planté dans une zone des forêts communales pour chaque enfant né à Lausanne. Dans le cadre d'une cérémonie annuelle, les parents sont invités par le Service des forêts, domaines et vignobles de la Ville de Lausanne à venir parrainer l'arbre.

De manière symbolique, ce projet de plantation forestière exprime plusieurs facettes du développement durable: l'importance de garantir le renouvellement des ressources naturelles, comme le bois, afin d'avoir toujours une réserve disponible pour la production de biens ou d'énergie ou simplement, de pouvoir jouir d'un environnement naturel préservé.

Le capital humain et le lien social sont tout aussi fondamentaux. Cette action le démontre à travers la valorisation du travail des forestiers et le contact chaleureux qu'ils développent avec les familles. La dimension de l'intégration sociale est bien présente aussi, puisque le parrainage d'un arbre par les familles étrangères manifeste leur volonté de prendre racine dans la collectivité...

**SERVICE DES ÉTUDES GÉNÉRALES
ET DES RELATIONS EXTÉRIEURES**

Escaliers du Marché 2
Case postale 6904
1002 Lausanne
Tél. 021 315 24 36
e-mail: segre@lausanne.ch
www.lausanne.ch/segre

**Un arbre,
un enfant,
le projet
symbole de la
politique de
développement
durable
de la Ville de
Lausanne**







Utilisons
plus rationnellement
l'énergie
et augmentons
la source des énergies
renouvelables
dans notre
consommation

VERS UNE CONSOMMATION REFLECHIE DE L'ENERGIE

Energie et développement durable La production et la consommation de l'énergie représentent un aspect très important de nos vies. Parce qu'en premier lieu, l'énergie permet de répondre à plusieurs de nos besoins, comme nous chauffer, nous déplacer ou encore utiliser divers appareils fonctionnant à l'électricité.

Mais la consommation énergétique n'est pas sans poser des problèmes à notre ville, à notre planète et à l'humanité: pollution de l'air (ozone, particules fines, etc.) et impacts nuisibles à notre santé, effet de serre, fonte des glaciers et bouleversements climatiques, épuisement des ressources naturelles et batailles géopolitiques...



...ou de l'éolienne érigée à Collonges en Valais.

Il est dès lors nécessaire de songer à économiser cette ressource précieuse en mesurant notre consommation dans nos foyers, nos entreprises et nos déplacements...

L'engagement de la Ville Depuis vingt ans, la Municipalité de Lausanne encourage un usage rationnel de l'énergie et l'utilisation des ressources les moins polluantes.

En réalisant le diagnostic énergétique des bâtiments communaux, la Ville améliore leur consommation d'énergie par des mesures d'assainissement et procède à un suivi de l'exploitation énergétique des immeubles grâce à la télégestion.

Elle favorise aussi le chauffage à distance – en valorisant les déchets de l'usine TRIDEL notamment – et l'utilisation du gaz aux dépens du mazout pour réduire les émissions de CO₂. Par le biais de projets concrets, la commune incite entreprises et particuliers à



Les Services industriels nous invitent à utiliser du courant renouvelable pour nos besoins électriques, provenant d'un kit photovoltaïque (énergie solaire)...

recourir davantage aux énergies renouvelables: le solaire, l'éolien, l'hydraulique, la biomasse (ex: le bois) ou encore la géothermie (la chaleur de la Terre).

En route pour la responsabilité énergétique...

Des étiquettes énergétiques pour les bâtiments Lausanne s'est lancée dans la Campagne européenne «Display» dont le but est de responsabiliser les citoyens sur ses consommations énergétiques et leurs conséquences écologiques et économiques (www.display-campaign.org).

Pour cela, Display adapte aux bâtiments publics l'étiquette des appareils électroménagers, des lampes et des voitures, permettant d'évaluer la consommation d'énergie et d'eau ainsi que les émissions de CO₂. Il s'agit ensuite de prendre des mesures pour éviter le gaspillage! La campagne lausannoise a déjà évalué les performances énergé-

tiques de 160 bâtiments, y compris les écoles afin de sensibiliser les enfants et les jeunes. A cette occasion, élèves, enseignants et concierges des bâtiments scolaires ont pris ensemble les meilleures résolutions. L'étiquette énergétique affichée dans le bâtiment présente un diagnostic qui incite à l'action.

Chauffage solaire à la maison Lausanne propose du solaire thermique à ses habitants pour compléter leur chauffage et bénéficier d'une énergie écologique, inépuisable et gratuite!

L'installation est facile à effectuer, quel que soit le système de chauffage.

Les 100 premières personnes intéressées par une installation bénéficient du soutien de la Ville et d'un fabricant partenaire.

Mobilité écologique: en attendant mieux... Pour rouler plus vert, la commune soutient les véhicules au gaz naturel carburant (GNC) en aidant financièrement à l'achat d'un véhicule

1 m²
de panneaux
solaires
produit déjà
la moitié
de vos besoins
en eau chaude





Il existe déjà 2 stations de compression à Malley et à la Borde, qui alimentent les véhicules en gaz naturel comprimé

neuf. En attendant que le milieu automobile fasse sa révolution verte – bio-carburants, moteurs à hydrogène... – le gaz naturel (GNC) est une solution intermédiaire très intéressante.

Pour l'environnement tout d'abord, les rejets polluants venant de l'utilisation du gaz sont réduits de plus de la moitié par rapport à l'essence et les émissions de CO₂ d'un quart. La combustion du gaz naturel n'émet quasiment pas de particules, au contraire du diesel.

Du point de vue économique, le gaz est très avantageux. En Suisse, il permet de réduire ses coûts de carburant de 30% par rapport à l'essence et de 20% par rapport au diesel.

La ville soutient aussi l'achat de vélos électriques, un bon moyen pour se faire du bien et venir facilement à bout des pentes lausannoises, sans polluer!

SERVICES INDUSTRIELS DE LAUSANNE

Place Chauderon 23
Case postale 7416
1002 Lausanne
Tél. 021 315 86 71
e-mail: sil@lausanne.ch
www.lausanne.ch/sil





La **mobilité**,
c'est la diversité!

Métro, vélo, train,
co-voiturage,
auto-partage, parkings
d'échange, bus, marche,
trottinette, pédibus,
rollers, skateboard,
bateau solaire,
voiture à gaz,
vélo électrique...

VERS UNE PLURALITÉ DES MODES DE TRANSPORT

Mobilité et développement durable La mobilité est ancrée dans notre vie quotidienne. Nous avons en effet un besoin de plus en plus grand de nous déplacer pour pouvoir jouir d'une vie bien remplie: formation, travail, vie sociale et familiale, loisirs sportifs et culturels, voyages et petites escapades...

Mais nos mouvements sont encore très dépendants d'un mode de déplacement particulier: le transport individuel motorisé, et donc de la ressource pétrolière.

On doit donc s'atteler à tendre vers une mobilité durable, qui ménage les ressources naturelles et préserve notre santé, en nous orientant vers une pluralité de modes de transport qui soient adaptés à nos besoins.

Une rame de la future ligne de métro m2



L'engagement de la Ville Depuis une quinzaine d'années, la Municipalité de Lausanne souhaite limiter la prépondérance de l'automobile dans l'espace urbain. Le système de macarons, par exemple, a permis de décourager les pendulaires de venir au centre-ville et les a conduits dans les parkings d'échange (P+R) aux entrées de la ville.

De ces développements a découlé la nécessité de renforcer l'offre des transports publics lausannois, en synergie avec la mise en service du métro m2 (Ouchy – Epalinges) en 2008. Les zones urbaines bien desservies par les transports publics seront densifiées et de nouvelles lignes seront ouvertes.

Avec le développement des infrastructures, le conducteur individuel motorisé sera incité à utiliser plusieurs façons de se déplacer: le train, le métro, le bus, le vélo (électrique), ou encore le co-voiturage (déplacements en voiture collectifs et planifiés), l'auto-partage (Mobility) avec toutes leurs combinai-

Le train, mode de transport durable

sons possibles. Sans oublier la marche, pour rester en bonne santé!

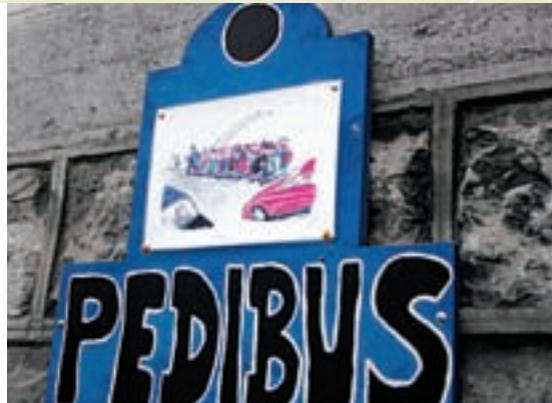
Mobilité durable, en avant!

Plan de mobilité de l'administration: donner l'exemple Lausanne se lance dans la mobilité durable par l'intermédiaire d'un Plan de mobilité d'entreprise (PME) pour l'administration et fait preuve d'exemplarité auprès des habitants et du secteur privé.

Plusieurs mesures seront appliquées:

- › Une attribution équitable des places de stationnement et une hausse du prix du stationnement adaptée au marché, permettant d'alimenter un fonds «Plan de Mobilité»;
- › Un encouragement financier à l'achat d'un abonnement général pour les transports collectifs (Mobilis);
- › Un subventionnement à l'achat de vélos électriques et de vélos rabatta-

Le vélo électrique, un autre mode de déplacement alternatif



bles pour l'embarcation dans les transports publics;

- › La mise à disposition de véhicules en auto-partage (Mobility) pour les trajets professionnels;
- › Une collaboration avec un système de co-voiturage existant (Site Internet);
- › La diffusion d'itinéraires piétons et la promotion de modes de déplacement faisant appel à l'énergie humaine (mobilité douce).

La promotion de nouveaux types de déplacement pour les employés communaux entraîne un grand nombre d'avantages, tels que l'amélioration de leurs conditions de vie et de travail, une réduction de la circulation aux heures de pointe, une baisse de la pollution sonore et atmosphérique ainsi que des économies financières pour tous!

Le véhicule parfait... N'avez-vous jamais rêvé d'un véhicule à haute performance qui réunirait tous les avantages suivants?

Le mode de déplacement sûr et écologique pour se rendre à l'école



- 1 Pouvoir atteindre facilement une destination en ville, particulièrement aux heures de pointe;
- 2 Assurer la sécurité de vos enfants à 100%;
- 3 N'émettre aucune pollution sonore ou atmosphérique;
- 4 Renforcer les liens entre enfants, parents et enseignants;
- 5 Diminuer le stress et augmenter son activité physique;
- 6 Enfin, remplacer son identité de simple consommateur par celle de citoyen responsable.

Ce moyen de déplacement existe: c'est le Pédibus!

Tous les jours, le Pédibus mène plusieurs centaines d'élèves en sûreté dans les écoles lausannoises. Les «conducteurs»? Des parents ou des enseignants bénévoles, qui s'engagent à accompagner les enfants à l'école le matin et en fin d'après-midi. Ils opèrent sur la base d'un tournus journalier et d'horaires fixes.

Le Pédibus a été lancé en 1999 à Lausanne par la déléguée à l'enfance de la Ville et les habitants du quartier sous-gare, inquiets de la sécurité de leurs enfants sur le chemin de l'école. 15 lignes, de 500 m de longueur en moyenne, sont aujourd'hui en fonction.

La Municipalité compte bien encore les développer grâce à l'implication précieuse des habitants! Du reste, un projet adapté aux garderies est en cours d'étude de faisabilité.

SERVICE DES ROUTES

ET DE LA MOBILITÉ

Rue Beau-Séjour 8
Case postale 5354
1002 Lausanne
Tél. 021 315 54 15
Fax 021 315 50 02
e-mail: routes-mobilite@lausanne.ch
www.lausanne.ch/routesmobilite

POUR LE PÉDIBUS

DÉLÉGUÉ À LA JEUNESSE

Tél. 021 315 68 20
e-mail: jeunesse@lausanne.ch





Ensemble,
nature,
agriculture et
tourisme
redonnent vie
au **patrimoine**
vert

GESTION VIABLE DU PATRIMOINE VERT

Patrimoine vert et développement durable Le monde rural doit aujourd'hui assurer une production rentable tout en conservant les ressources et les espaces naturels. En Suisse et dans le monde cependant, les activités agricoles subissent de fortes pressions: concurrence économique internationale, concentration des terres et des producteurs, grande utilisation de produits phytosanitaires, étalement urbain et impacts humains...

La viabilité de la production agricole est en difficulté. Une solution avancée par le développement durable est de rapprocher l'agriculture et ses produits de son plus proche marché, les villes. Il s'agit d'en fidéliser les citoyens-consommateurs et de garantir des prestations attrayantes d'accueil et de tourisme vert.

Ce lien renouvelé entre l'urbain et le rural permettra de valoriser l'offre des produits du terroir et le cadre champêtre de leur fabrication, ce, pour la joie des familles curieuses de découvrir les charmes de leur campagne environnante.

L'engagement de la Ville La Ville est propriétaire de 1900 hectares de forêts, 750 hectares de prés, champs et pâturages et 36 hectares de vignobles,



à la fois sur le territoire communal et en dehors.

Auberges, granges et domaines viticoles parsèment les zones de propriété de la Ville. Plusieurs fermiers et vigneronns louent ou travaillent en tâche ces domaines pour y produire leurs biens et pour y vivre. Des aménagements importants ont été réalisés dans plusieurs bâtiments ruraux afin de maintenir l'infrastructure agricole et la qualité de vie des producteurs.

Afin de contrer les difficultés que traversent les activités rurales, la Ville de Lausanne souhaite mettre en valeur son espace agricole, vitivinicole et forestier et le faire revivre grâce à l'accueil du public...

Vitalité de l'espace rural et forestier

Bienvenue à la «campagne lausannoise»! Les Lausannois sont invités à découvrir les richesses paysagères

Derrière la ville, s'étendent les bois du Jorat et leurs sentiers pédestres

et culinaires du patrimoine communal. Le tourisme rural est en plein développement et bientôt à portée de main de tous les citoyens.

Chambres et tables d'hôtes, dortoirs, carnotzets ainsi qu'espaces polyvalents (réception, séminaire, etc.) sont en phase de réalisation et seront proposés à tous les visiteurs prêts à explorer les sites ruraux et forestiers de la Ville et à en déguster les délicieux produits.

Dans les propriétés agricoles, le Chalet-des-Enfants, avec son auberge rénovée et son excellente fondue, est une porte d'entrée idéale dans les forêts du Jorat et le carrefour du réseau de tourisme vert de la Ville. Ce lieu convivial accueillera les familles et les classes et servira à l'information des visiteurs sur le patrimoine vert, culturel et historique de la Ville et à la présentation des produits du terroir lausannois (vins, fromages, bois, etc.).

Depuis 1996, les vignobles de la Ville de Lausanne sont cultivés en production intégrée, dans le respect de l'environnement. Trois domaines viticoles proposent des chambres ou des tables d'hôtes, des salles de réception et des espaces prévus pour la dégustation et la vente de leurs vins: le Château Rochefort à Allaman, le domaine du Burignon entre Chexbres et Vevey et l'Abbaye de Mont à Mont-sur-Rolle. Ce développement de l'accueil et de la vente directe contribuera à la viabilité économique de ces domaines.



Un parc forestier autour de la ville

La création d'un «parc naturel péri-urbain» dans les propriétés forestières du Jorat complètera le projet de développement du tourisme vert. Ce type de gestion soutenu par le Canton et la Confédération permettra à la fois de préserver les qualités naturelles de la forêt, d'accueillir le public et de soutenir l'économie forestière.

Les forêts lausannoises (Sauvabellin, Bois Mermet, le parc Bourget, etc.) sont très fréquentées comme espace de détente et de loisirs et subissent des détériorations: érosion des sols, problème de régénération et raréfaction de la faune.

Le projet de parc naturel visera à gérer et protéger la ressource forestière à long terme: dans les clairières foraines, des modalités d'exploitation appropriées, privilégiant l'écologie et l'accueil, seront développées et les espaces naturels seront gérés de manière

**Lieu d'accueil
chaleureux,
le Chalet-des-
Enfants au
Chalet-à-Gobet**

intégrée. De plus, l'encadrement pour découvrir la nature sera renforcé.

Dans le cadre de l'économie forestière, la transformation du produit brut sera développée par son intégration dans l'agriculture, à commencer par le séchage des bois grâce à la chaleur issue de la production agricole de biogaz.

Le bois, source locale de projets durables...

La valorisation du bois régional fut la première option de l'Agenda 21 de la Ville, propriétaire de 20 km² de forêts, dont 15000 m³ de bois peuvent être exploités par an.

Il est intéressant de réhabiliter cette ressource locale dans le domaine de l'énergie ou dans celui de la construction où son utilisation a fortement dimi-

nué depuis un siècle en Europe, notamment à cause de la concurrence d'autres matériaux (acier, béton, plastique). Pourtant, le bois nécessite beaucoup moins d'énergie que ces matériaux pour sa production et sa transformation et il représente une source intéressante d'emplois dans les secteurs primaire et secondaire.

Depuis 1999, plusieurs projets ont contribué à faire renaître une véritable filière régionale du bois. On peut par exemple citer la Tour de Sauvabelin, la rénovation de l'école de l'Eglantine, le mobilier urbain et les mâts d'éclairage public du parking-relais de la Tuilière ou encore des projets de chauffage au bois.

SERVICE DES FORÊTS,

DOMAINES ET VIGNOBLES

Au Boscal

Route des Corbessières 4

Case postale 27

1000 Lausanne 25

Tél. 021 315 42 77

e-mail: fodovi@lausanne.ch

www.lausanne.ch/fodovi

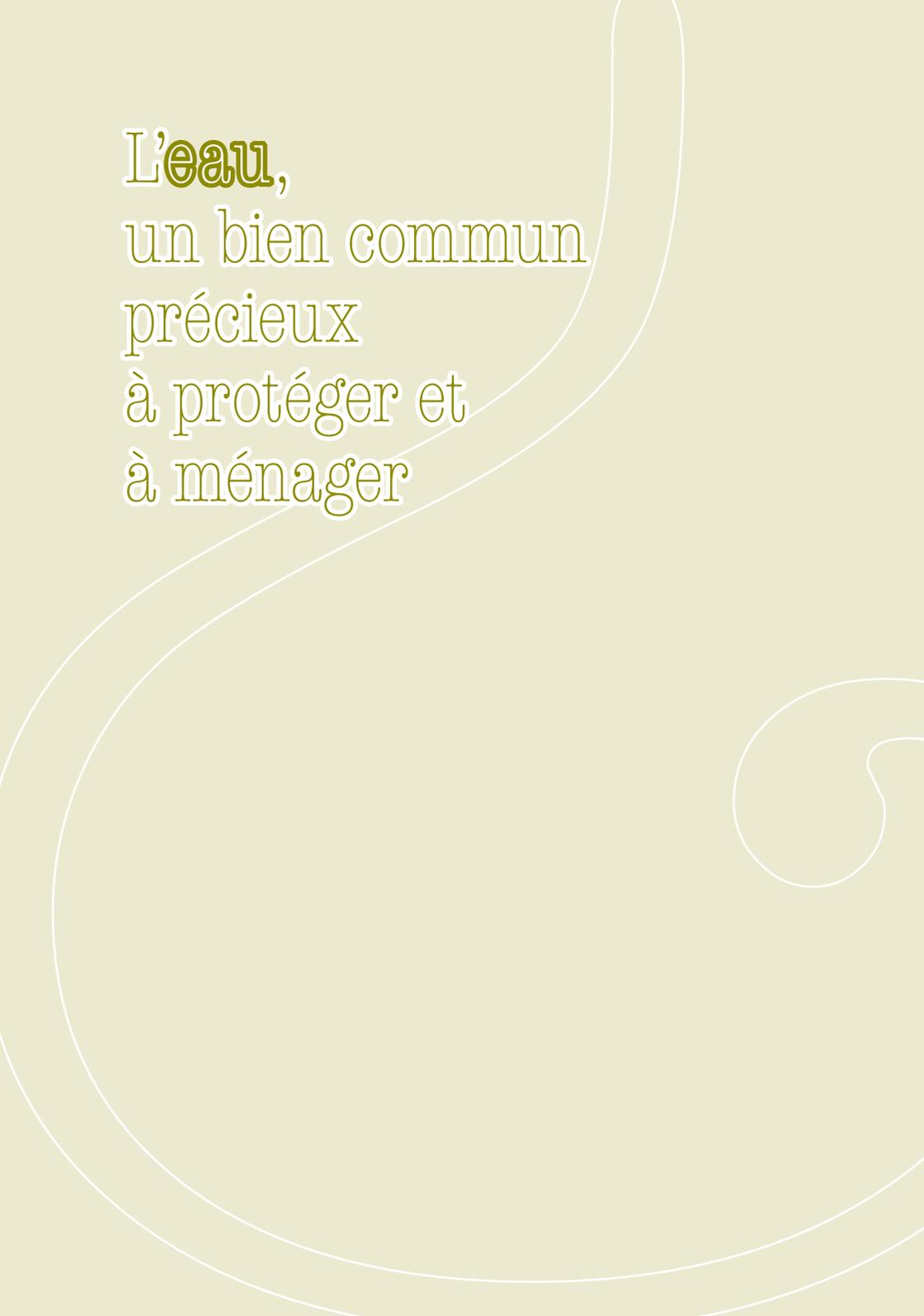
**Utilisation
du bois au
parking-relais
de la Tuilière**







L'eau,
un bien commun
précieux
à protéger et
à ménager

The background is a solid light green color. It features several white, thin, decorative lines that form large, flowing, organic shapes, resembling water droplets or stylized waves. These lines are positioned primarily on the right side and bottom of the page, framing the text.

POUR UNE DISTRIBUTION SÛRE ET ABORDABLE DE L'EAU

Eau et développement durable

L'eau est sans aucun doute la ressource dont les humains ont le plus besoin, tout comme les plantes et les animaux. Nous sommes faits de 70% d'eau et l'utilisons quotidiennement pour la boisson (1,5 l./jour), la cuisine, l'hygiène personnelle, les activités ménagères et les loisirs, ce qui correspond déjà à 160 litres d'utilisation quotidienne par habitant, sans compter les besoins de l'agriculture, de l'industrie et de l'artisanat dont nous consommons les produits tous les jours (le total s'élève alors à 500 litres par habitant).

Les trois quarts de la surface de la Terre sont recouverts d'eau. Le 3% seulement de cette eau n'est pas salée, mais elle se trouve essentiellement sous forme de glace (88%). Le reste de l'eau douce alimente nos sources comme les nappes souterraines, les rivières et les lacs. Si nous disposons d'eau de manière abondante en Suisse, plusieurs sources et nappes phréatiques voient aujourd'hui leur volume diminuer, phénomène dû aux récentes sécheresses.

La conservation quantitative et qualitative ainsi que la distribution sûre et abordable de l'eau sont les deux piliers d'une gestion durable. Au bout des ca-

nalisations, les consommateurs, les producteurs agricoles, les industriels et les artisans sont incités à l'utiliser parcimonieusement, afin que tous puissent en bénéficier encore longtemps...

L'engagement de la Ville La Ville de Lausanne assure le captage, le traitement, la distribution et la protection des eaux, afin que les Lausannois et les habitants des 70 autres communes de l'agglomération aient accès à une eau de qualité et à bas prix: CHF 2.10.– le m³ (les 1000 litres), c'est-à-dire 1000 fois moins que l'eau en bouteille.

L'eau est captée de plusieurs sources: le lac Léman (58%), 120 sources du Gros-de-Vaud, du pied du Jura et des Préalpes (27%) et le lac de Bret (15%). Elle est ensuite traitée, à travers notamment une désinfection par chloration ou par une filtration membranaire (ultrafiltration) afin d'éliminer les plus petits

Le lac Léman, source principale d'eau de boisson des lausannois



virus. Le développement et l'entretien du réseau des canalisations permettent ensuite d'acheminer l'eau potable dans les habitations.



**Modules
d'ultra-filtration**

L'eau est analysée en permanence, afin de détecter la moindre détérioration et de fournir une bonne eau potable pour tous. Enfin, afin d'éviter toute pollution, les eaux usées (de l'évier, des WC, etc.) doivent être collectées, évacuées puis traitées. Là où c'est possible, les eaux claires (pluie, fontaines, etc.) sont collectées séparément et acheminées directement vers le milieu naturel.

Conserver quantité et qualité

Gestion environnementale et sanitaire de la distribution Parce qu'il exploite une ressource naturelle, eauservice, le Service de distribution d'eau potable de la Ville de Lausanne,

est engagé à orienter ses activités dans un sens plus écologique. Il adopte ainsi un processus de certification (ISO 14001) visant à améliorer globalement la gestion environnementale de la production d'eau.

Un recensement des dangers est effectué afin de préserver l'eau quantitativement et qualitativement et de limiter les risques pour les collaborateurs et l'environnement en général. Une sécurisation accrue lors de l'usage des produits chimiques ainsi que le tri et l'élimination de tous les déchets générés sont aussi mis en oeuvre.

Toutes ces actions visent à améliorer autant les techniques que les compétences des employés et à poursuivre la distribution d'une eau aux qualités irréprochables.

La source du Pays-d'Enhaut, des économies d'énergie... Depuis 1901, le Pays-d'Enhaut, dans les Préalpes vaudoises, apporte à l'agglomération

**Depuis un siècle
le Pays-d'Enhaut
apporte eau
et énergie
à Lausanne**



lausannoise une quantité importante d'eau (15% de la distribution totale). A cette époque, on pensait que l'eau du lac Léman n'était qu'un « jus de cadavre ». On a alors entrepris de capter l'eau pure des vallées de l'Étivaz, à 1400 mètres d'altitude, et de construire des conduites pour la faire venir jusqu'à Lausanne.

Cet acheminement gravitaire permet ainsi d'économiser plusieurs millions de KWh d'électricité, que l'on consommerait pour pomper la même quantité d'eau dans le lac Léman. Afin de maintenir cet approvisionnement économique, les ouvrages et les conduites qui amènent l'eau dans les hauts de Montreux seront rénovés.

En outre, les apports améliorés de la source du Pays-d'Enhaut et de celle des Avants permettront de produire plus d'électricité verte depuis la centrale de Sonzier.

Protéger les eaux et notre santé

Afin de lutter contre les risques de pollution des eaux, des mesures de protection et de prévention sont nécessaires. En priorité, la collecte et le traitement des eaux usées par la station d'épuration (STEP) permettent de protéger le lac Léman et sa faune, de bénéficier d'une eau de baignade de qualité et d'assurer une source d'eau de boisson indispensable.

Le développement du réseau séparatif permet d'opérer un « tri » entre les

eaux usées conduites par les égouts à la STEP et les eaux claires (eau de pluie, de fontaines, etc.) dirigées directement dans les rivières et le lac. Des mesures de prévention et d'information sont prises afin d'éviter le gaspillage et les mauvais gestes qui perturbent le bon fonctionnement des infrastructures ou qui polluent les eaux (voir www.lausanne.ch/eau2006).

Aujourd'hui, un des grands défis consiste à faire évoluer le traitement pour éliminer les produits toxiques tenaces: médicaments, cosmétiques ou désinfectants, car ces micro-polluants peuvent présenter des risques importants pour notre santé. La protection des eaux est donc bien une condition sine qua non de notre vie sur Terre...

EAUSERVICE

Rue de Genève 36
Case postale 7416
1002 Lausanne
Tél. 021 315 85 30
e-mail: eauservice@lausanne.ch
www.lausanne.ch/eauservice

SERVICE D'ASSAINISSEMENT

Rue des Terreaux 33
Case postale 5032
1002 Lausanne
Tél. 021 315 79 11
e-mail: assainissement@lausanne.ch
www.lausanne.ch/assainissement

Logements





Favoriser l'accès
à des **logements**
de qualité
tout en minimisant
les atteintes
à l'environnement

VERS UN URBANISME DURABLE

Logements et développement durable Une politique durable du logement doit répondre avec la même importance aux trois piliers du développement durable, c'est-à-dire l'intégration sociale, l'utilisation efficiente des ressources naturelles et la viabilité économique du territoire.

Vivre dans un habitat convenable et adapté est un besoin fondamental de la population dans son ensemble: jeunes ou personnes âgées, actifs ou chômeurs, familles ou personnes seules, tous ont droit à un logement qui réponde à leurs attentes en matière d'espace et de confort. L'environnement urbain doit aussi favoriser les liens sociaux, interculturels et intergénérationnels tout en offrant un cadre

de vie agréable et fonctionnel à ses habitants.

En parallèle, un urbanisme durable doit utiliser le sol de manière optimale et freiner son expansion dans les zones naturelles et agricoles, en améliorant la densification de l'habitat et la desserte des transports collectifs. Le domaine du bâtiment a également un très grand rôle à jouer dans l'utilisation efficiente des matières et de l'énergie et la minimisation des rejets nocifs et des déchets.

Enfin, le logement, dans sa diversité, est un facteur fondamental de viabilité pour l'économie locale. Une offre locative orientée vers toutes les couches de la population (mixité sociale) et un espace urbain équilibrant habitations, commerces et services (mixité fonctionnelle) permettent en effet de renforcer l'assise financière de la Ville, d'assurer son avenir socioéconomique tout en réduisant son impact environnemental.

A Prélaz, un quartier neuf et exemplaire en matière de mixité sociale

L'engagement de la Ville La Municipalité souhaite s'attaquer à la pénurie profonde de logements apparue à Lausanne depuis l'an 2000. En partenariat avec les investisseurs privés, elle va créer 3000 nouveaux logements sur dix ans, relayant la demande faite par les Lausannois dans le cadre de la démarche participative *Quartiers 21*. Tout en augmentant les logements à loyers modérés, ces nouvelles constructions seront destinées à toutes les classes de la population, afin de favoriser la mixité



sociale et de répondre au problème de la concentration des ménages défavorisés dans certains quartiers.

De plus, la conception et la gestion de ces nouveaux bâtiments suivront des critères plus conformes au respect de l'environnement. La mise sur le marché de ces nouveaux bâtiments exem-

tent que 15% de leurs logements soient attribués à des ménages proposés par la Ville. En contrepartie, les autorités offrent certaines garanties financières et un suivi social des locataires.

Approche écologique et sociale des quartiers

Logements durables – vers des quartiers durables

La construction des 3000 nouveaux logements devra porter une attention particulière à la gestion de l'environnement, à la qualité des bâtiments et au confort des occupants. Dans ce sens, chaque projet de construction fera l'objet d'un concours d'architecture favorisant la convergence des exigences liées à l'urbanisme, à l'architecture et au développement durable.

Plusieurs critères de construction durable, jugés pertinents à l'échelle du logement, ont déjà été retenus, tels que le choix des matériaux en fonction de leur origine et de leur impact sur l'environnement ou la santé; l'utilisation des bâtiments sobres, efficace et renouvelable par la mise en oeuvre de concepts destinés à préserver les ressources en eau et en énergie; la gestion facilitée des déchets ménagers ou encore la valorisation des matériaux de démolition.

En outre, la qualité des espaces extérieurs et le renforcement de la bio-



**A Pra Roman,
un nouveau
quartier adapté
à la sécurité
et à la mobilité
des personnes
âgées**

plaires remplira également une mission de sensibilisation à destination des professionnels et du grand public.

De manière complémentaire à la construction, la mise en place de deux mesures d'aide aux personnes renforce la mixité sociale: l'assouplissement des conditions d'occupation des logements subventionnés et une allocation pour les familles à revenu modeste leur facilitant l'accès au marché libre.

Des mesures favorisant l'intégration de personnes en difficulté permettent à celles-ci d'accéder à un logement subventionné ou de s'y maintenir. Dans ce cadre, les bailleurs et les gérants accep-

diversité en ville sont également retenus. L'addition de ces critères forme un ensemble cohérent visant la réduction de la consommation des ressources tout en augmentant le confort des occupants et la qualité de leur environnement proche.

Sur le plan social, une partie des nouveaux logements sera dédiée et adaptée aux besoins des aînés. Ces bâtiments éviteront les barrières architecturales, seront proches des réseaux de soins et situés dans un environnement urbain destiné aux familles pour éviter l'isolement des personnes âgées et favoriser les liens sociaux.

Ilot Riponne-Tunnel: une réhabilitation avec les habitants

Au début des années 90, les habitants et usagers de l'îlot Riponne-Tunnel se regroupent en comité afin de sauver l'îlot et son caractère populaire de la démolition, en vue d'un projet de complexe administratif de l'Etat de Vaud. En 2000, la Fondation pour l'habitation populai-



re (FLHAP) se constitue dans le but de rénover les bâtiments qui se trouvent alors dans un état critique.

En partenariat avec la Ville, une société coopérative est créée pour réhabiliter et gérer les sept immeubles concernés. Les habitants qui deviennent alors membres de la Coopérative Tunnel-Riponne, sont impliqués dans la rénovation et la gestion de ces bâtiments.

L'expérience participative débouche sur un programme commun entre les habitants et la Ville de Lausanne, afin de conserver l'habitat populaire existant dans le quartier tout en maintenant les loyers aussi bas que possible. Les mesures de rénovation se concentrent donc surtout sur l'enveloppe des bâtiments, les installations techniques et la structure. Quant à la gestion des logements et des commerces du quartier, elle est confiée à la société coopérative.

A Victor-Ruffy, un nouveau projet de construction qui utilise le bois comme matériau principal

Les bâtiments rénovés sur l'îlot Riponne-Tunnel



SERVICE DU LOGEMENT

ET DES GÉRANCES

Place Chauderon 7
Case postale 5032
1002 Lausanne
Tél. 021 315 74 35
e-mail: slg@lausanne.ch
www.lausanne.ch/slg

PARTICIPATION





Les habitants,
par leur **participation**,
fournissent à la Ville
leur vision
de la qualité de vie

HABITANTS ET AUTORITÉS REFONT LE MONDE URBAIN

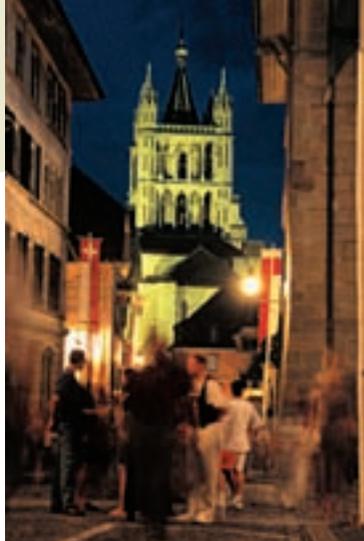
Participation et développement durable

La volonté de faire participer les habitants à l'avenir de leur ville répond à la dimension démocratique et sociale du développement durable. Il s'agit de faire travailler ensemble autorités et citoyens. A ce titre, les souhaits et désirs urbains de la population se conjuguent avec les décisions municipales et les stratégies officielles.

Par les diverses situations qu'ils vivent, les gens font un grand usage des infrastructures, du mobilier et de l'espace urbains. Ils vivent leur ville et en bâtissent une expérience. A travers la démarche participative, l'habitant abandonne pour un moment son identité de simple consommateur et retrouve un rôle civique et politique.

Les propositions émises se traduisent en actions réalisables et concrètes par l'intermédiaire des autorités et répondent à l'objectif initial qu'est l'amélioration de l'espace de vie.

L'engagement de la Ville A partir de 2002, la Ville de Lausanne lance l'opération participative *Quartiers 21* afin de consulter sa population sur la qualité de vie du territoire communal. Elle découpe celui-ci en 10 secteurs et y organise des ateliers d'innovation où



elle invite ses habitants à s'exprimer sur leur ville et leur quartier.

Près de 1000 habitants ont participé au processus en formulant leurs critiques et leurs propositions. Par la suite, services administratifs, élus, associations locales et représentants d'habitants se sont mis autour d'une table pour discuter de ces suggestions et aboutir à un plan d'action final.

Les projets, organisés en trois domaines d'action, portent sur l'information des habitants et la vie de quartier (domaine «Vivre ensemble»), la qualité de l'environnement urbain («Habitat») et la mobilité («Mobilité»).

› Voir Brochure *Quartiers 21* ou le site internet: www.quartiers21.ch

Les habitants se réapproprient leur ville

Vivre ensemble Les projets de ce premier volet sont à l'image de la démarche *Quartiers 21*: ils visent à rapprocher

Participer, c'est aussi bâtir l'âme de sa ville

les habitants, les autorités communales et les milieux commerçants, afin d'impliquer toutes celles et ceux qui font vivre la ville et la développent.



Appropriation sportive du quartier du Flon par les habitants

La population sera ainsi mieux informée des activités associatives et commerciales, des prestations sociales et des manifestations publiques, notamment avec un centre à disposition des associations et un partenariat plus rapproché entre l'administration et les commerçants.

Des centres socioculturels seront transformés en Maisons de quartiers, afin de favoriser les lieux de rencontres et d'échanges, augmenter la convivialité et développer l'animation dans les quartiers.

Une Maison de quartier écologique à Chailly devrait aussi voir le jour en 2008. Elle formera un lieu de rencontres sociales, interculturelles et transgénéra-

tionnelles, proche du cœur du quartier (Pont-de-Chailly) et sur le chemin du cours d'eau de la Vuachère. Le bâtiment sera conforme au standard Minergie, alliant confort et consommation minimale d'énergie, grâce notamment à une haute qualité de l'isolation et de l'aération et à l'installation de panneaux photovoltaïques en toiture.

Pour un environnement urbain agréable Les deux autres domaines d'action de *Quartiers 21* («Habitat» et «Mobilité») forment des projets visant à améliorer la qualité de l'environnement urbain.

La population et l'administration lausannoises se sont entendues pour mettre en valeur la nature en ville, par la meilleure arborisation possible, la plantation d'essences indigènes, la création de nouveaux plantages (potagers urbains et collectifs) et la mise en réseau d'espaces verts pour garantir le dépla-

Les nouvelles déchetteries de quartier sont mises en place pour éviter cela...



cement de la faune et favoriser la biodiversité.

Les habitants ont aussi valorisé la propreté de l'espace public, liée à une gestion efficace des déchets. L'information sera améliorée sur le tri et la collecte des déchets en collaboration avec les régies et les concierges et six nouvelles déchetteries conviviales de quartier seront mises en place, réparties sur le territoire lausannois. Ces lieux de collecte permettront principalement d'effectuer un tri des déchets encombrants en amont de la chaîne de récupération, tout en augmentant le niveau du recyclage et en libérant à nouveau les trottoirs.

Les Lausannois sont aussi fortement préoccupés par le thème de la mobilité. Plusieurs projets portent sur le développement des transports publics et la locomotion douce afin que la ville devienne plus paisible. Il s'agira de faire cohabiter harmonieusement piétons, vélos et véhicules motorisés, notamment par la création de zones 30 km/h et de zones de rencontres (voir chapitre «Vers une pluralité des modes de transports» pages 18 à 23).

**SERVICE DES ÉTUDES GÉNÉRALES
ET DES RELATIONS EXTÉRIEURES**

Escaliers du Marché 2
Case postale 6904
1002 Lausanne
Tél. 021 315 24 36
e-mail: segre@lausanne.ch
www.lausanne.ch/segre



**La zone
30 km/h,
une plus-value
en termes
de qualité
de vie**





L'éducation doit
garantir une vie sociale
et professionnelle
satisfaisante
sur le plan personnel
et contribuer
à façonner une société
dynamique, solidaire
et respectueuse
de l'environnement

L'ÉDUCATION POUR UN MONDE PLUS VIVABLE

Éducation et développement durable La notion de développement durable apporte une eau vivifiante aux moulins de la connaissance en même temps qu'elle jette ponts et passerelles sur les frontières qui divisent le paysage éducatif. Les domaines du savoir se connectent davantage et développent une pensée plus globale. L'histoire s'intéresse à la physique, la philosophie à l'économie, l'écologie à la comptabilité, et le monde s'éclaire déjà d'une nouvelle manière.

L'éducation selon le développement durable a pour finalités, l'harmonie entre l'homme et la nature, la cohérence sociale et la qualité de vie. Elle ne peut s'arrêter aux murs de l'école ou aux bancs d'un auditoire. Les collectivités locales, proches des habitants, ont donc un rôle à jouer, notamment dans l'information sur l'environnement bâti et naturel, la prévention et la promotion de la santé ou encore l'intégration des populations étrangères.

Cette approche de l'éducation, qui s'apparente à une pédagogie de la vie collective, a le potentiel de se déployer aussi dans les entreprises, les associations et par le biais des médias, afin d'en augmenter les effets positifs sur la vie urbaine.

L'engagement de la Ville La Ville de Lausanne développe son action éducative vis-à-vis des jeunes depuis plusieurs années. Par exemple, elle leur fait découvrir la vie rurale grâce à ses deux fermes pédagogiques ou les sensibilise aux changements climatiques par la construction de panneaux solaires dans les écoles.

La Ville agit aussi au niveau du sport et de la culture, facteurs d'intégration de la jeunesse. A ce titre, elle offre chaque année un programme d'activités culturelles à l'ensemble des élèves de la scolarité obligatoire. Le programme «Sports-passion» offre la possibilité aux élèves de la 3^e à la 9^e année de pratiquer un large éventail de sports le mercredi après-midi.

Apprivoiser la vie urbaine

Les Conseils d'enfants pour éveiller l'esprit citoyen Quel rôle donner aux jeunes citoyens pour qu'ils s'approprient l'espace urbain? C'est à cette question que répond le projet des Conseils d'enfants, dont l'objectif est de valoriser l'embryon de citoyenneté de l'enfant et le regard qu'il pose sur son environnement urbain. En même temps qu'il émet des propositions pour améliorer la vie de son école et de son quartier, il se confronte à la négociation et à la dimension politique de la vie citadine.

Les Conseils d'enfants ont débuté dans les collèges de Béthusy et de Mon-Repos en 2001, puis se sont poursuivis dans les quartiers de l'Eglantine, de la Croix d'Ouchy et de Prélaz. Ils se composent de 4 commissions thématiques: l'aménagement du quartier, la sécurité routière, l'animation et la communication.

Plusieurs projets ont été mis sur pied, tels qu'une place de jeux publics à la Harpe (sur terrain privé), des buts de football au collège de l'Elysée, la réalisation d'un film, des fêtes de quartier favorisant le lien social et des actions de sensibilisation lors de journées internationales.

DÉLÉGUÉ À L'ENFANCE

Tél. 021 315 68 20

e-mail: enfance@lausanne.ch

Art urbain L'art descend dans la rue pour le bonheur des yeux et des jeunes. Un projet d'ateliers mobiles d'art urbain

a été lancé en été 2005 pour répondre à la demande de jeunes peintres et graffeurs qui souhaitent transformer leur ville en une grande toile sur chevalet.

Ces ateliers de rue offrent à ces jeunes talents peu reconnus la possibilité de s'approprier l'espace public grâce à leur expression artistique. Différents endroits appropriés à la création de ces fresques sont choisis par les services administratifs responsables des aménagements urbains, créant par là un nouveau dialogue entre la jeunesse et les autorités.

DÉLÉGUÉ À LA JEUNESSE

Tél. 021 315 68 20

e-mail: jeunesse@lausanne.ch

Promotion de l'activité physique en milieu urbain Le sport est un élément essentiel de santé et de lien social. C'est un fabuleux vecteur de motivation personnelle et d'échange permettant de faire tomber les barrières sociales et culturelles. Dans ce sens, le sport ouvert en milieu urbain a le potentiel de rapprocher les jeunes et les générations.

C'est pourquoi la Ville de Lausanne a engagé un éducateur-animateur pour renforcer cette importante facette de la vie urbaine, avec comme buts de développer l'activité physique dans les quartiers, soutenir les associations intéressées et mettre en place un programme d'animations sportives pour l'été avec les centres socioculturels.

Réappropriation
artistique
de l'espace urbain



Délégué à la jeunesse

Tél. 021 315 68 20

e-mail: jeunesse@lausanne.ch

Ateliers sur l'alimentation saine

Tout comme l'activité physique, l'alimentation a une grande influence sur le bien-être physique et mental. Un grand nombre de problèmes de santé, tels que les maladies cardio-vasculaires et l'obésité, pourraient être évités grâce au facteur positif que représente une alimentation équilibrée.

A ce titre, un programme de prévention de la surcharge pondérale a été mis en place dès novembre 2004 à l'intention des élèves de certains établissements du secondaire et du primaire. Il s'adresse à des enfants qui sont en surpoids et implique aussi les parents. Des notions essentielles sur l'équilibre nutritionnel et l'exercice physique sont transmises aux élèves par des travaux de groupe.

SERVICE SANTÉ DES ÉCOLES

Tél. 021 315 66 26

e-mail: virgile.woringer@lausanne.ch

Éducation à l'environnement Une gestion avisée des déchets par le tri et le recyclage participe également à la construction d'une cité responsable où il fait bon vivre, en freinant le gaspillage des ressources naturelles et la pollution de l'environnement, pour le bénéfice des générations présentes et futures.



La pratique du tri des déchets à l'école

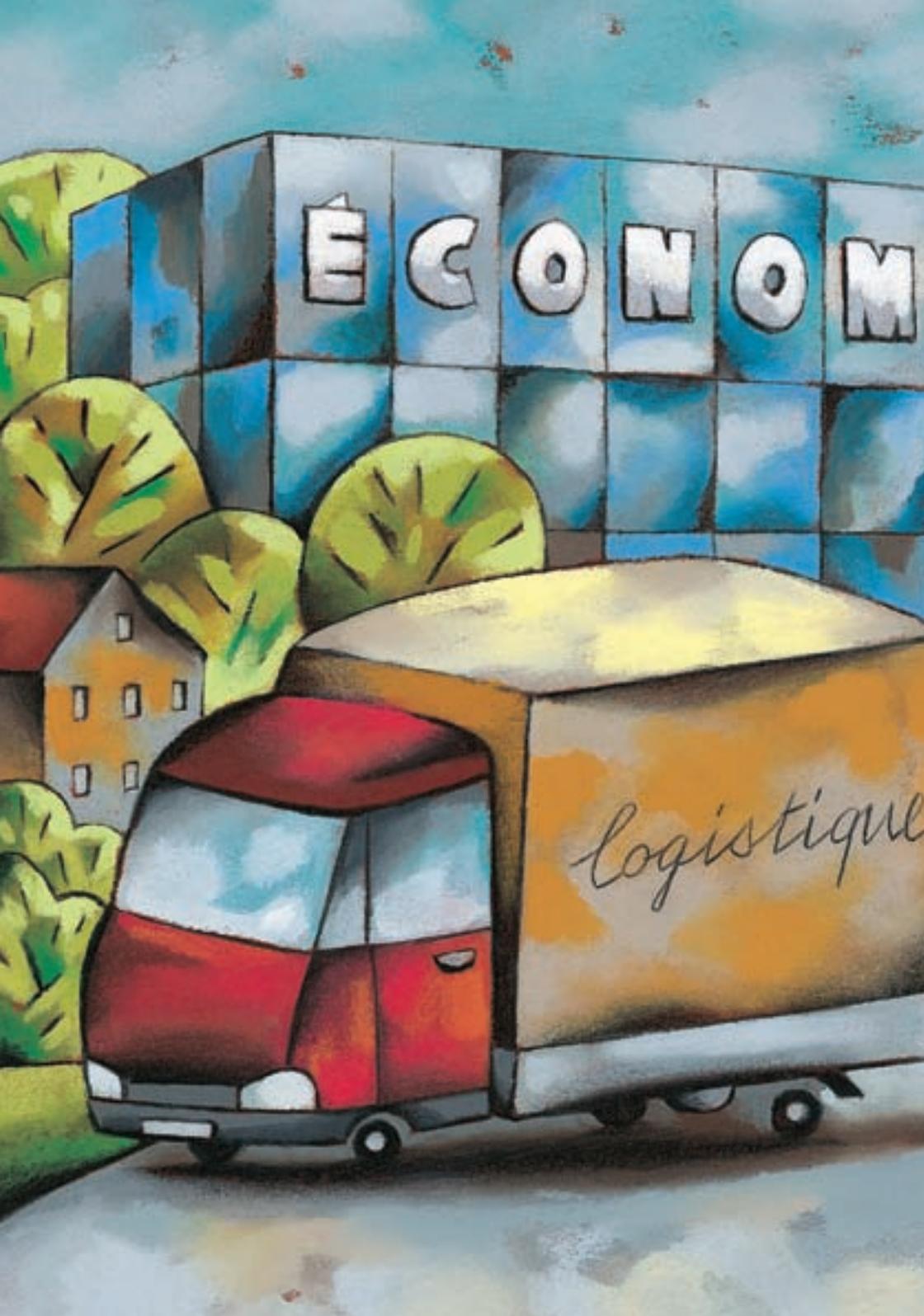
Des animations prévues dès les classes enfantines et se poursuivant jusqu'à la fin de la scolarité obligatoire abordent les questions liées au tri sélectif des déchets, à la réflexion à l'achat, à l'économie des matières premières ainsi qu'aux conséquences environnementales du «jeter sauvage».

Afin que l'élève applique le tri à l'école, des déchetteries scolaires ont été mises en place dans l'enceinte de plusieurs établissements lausannois. Cette action pratique et concrète à vocation pédagogique vient ainsi compléter la formation sur la gestion des déchets.

SERVICE D'ASSAINISSEMENT

Tél. 021 315 79 11

e-mail: assainissement@lausanne.ch





Une **économie**
publique durable
donne la capacité
à la collectivité
d'investir
de manière autonome
dans les besoins
du présent et
du futur

POUR UNE ÉCONOMIE REGIONALE DURABLE

Economie et développement durable Une économie publique durable doit trouver des solutions visant à articuler harmonieusement les intérêts économiques de groupes particuliers avec l'intérêt général, qui se compose d'éléments de nature sociale (formation, emploi, santé, mobilité, culture, etc.) et écologique (préservation des ressources naturelles et des écosystèmes).

Pour y parvenir, la collectivité doit disposer de la capacité d'investissement nécessaire afin de mettre en oeuvre les mesures qui s'imposent à court et à long terme. Autrement dit, des finances publiques saines permettront à la fois de développer les conditions d'une vie commune harmonieuse et de maintenir l'attractivité économique de

la région face à l'intensité de la compétition internationale.

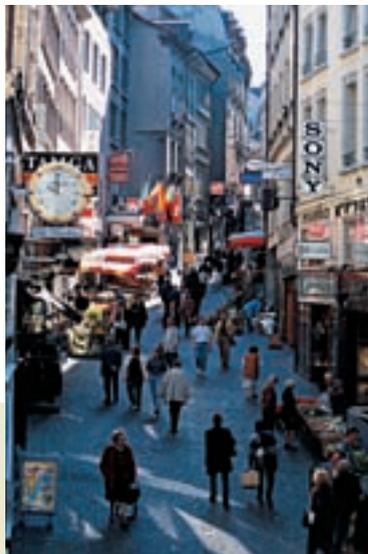
Le développement durable préconise de minimiser les coûts collectifs – environnementaux, fiscaux, etc. – liés à l'organisation de la production et de l'échange économiques et à la manière d'aménager notre territoire, tout en garantissant l'efficacité des prestations publiques en matière de logements, de transports, etc. (voir le chapitre «Construire un habitat durable»).

L'engagement de la Ville La Ville de Lausanne entend disposer d'une assise budgétaire équilibrée tant sur le plan des coûts et des dépenses que sur celui des revenus. C'est à cette condition qu'elle pourra maintenir les prestations publiques (transports, soutien social, culture, etc.) et qu'elle sera en mesure d'assumer pleinement sa tâche comme partenaire à part entière du développement économique régional, national et même international.

Le statut particulier de Lausanne, en tant que ville-centre d'une agglomération composée de 70 communes, lui impose donc des charges exceptionnelles qui répondent à une demande se situant bien au-delà des limites de son territoire.

La Municipalité souhaite que l'on reconnaisse mieux l'importance des tâches qu'elle assume et que les collectivités de notre région, qui disposent de nombreux atouts à faire valoir, parvien-

La célèbre
rue de Bourg,
axe commerçant
de la ville



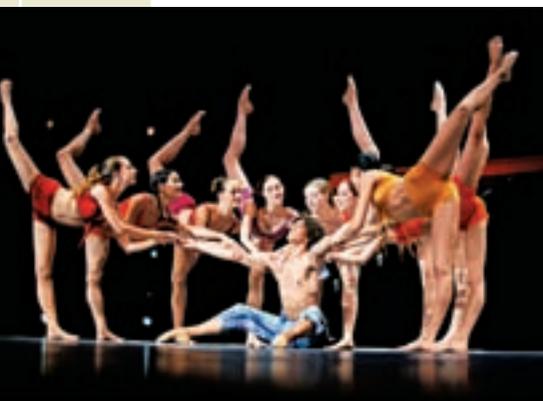
nent à concevoir ensemble une répartition équitable des charges et des bénéfices, dans l'intérêt du développement économique et social régional.

Développer l'économie régionale

Faire connaître et dynamiser

Lausanne Lausanne est connue grâce à son statut de capitale olympique, siège du Comité International Olympique (CIO), et de centre mondial des fédérations sportives. Elle est aussi reconnue pour la qualité de ses hautes écoles – EPFL, UNIL, IMD, Ecole Hôtelière, ECAL, etc. – dont le rayonnement international représente une opportunité fondamentale pour l'essor de la région. Le large éventail de biens culturels et la qualité de vie qu'elle offre à ses habitants constituent des atouts supplémentaires qui concourent à asseoir sa réputation.

La danse, reflet de la densité de l'offre culturelle lausannoise



Les Fêtes de Noël dans les rues lausannoises, une concrétisation du partenariat entre les commerçants et la Ville

L'engagement précurseur de Lausanne pour le développement durable, en matière d'énergie, d'environnement ou de transport, lui permet de se profiler aujourd'hui comme ville innovante pour son engagement environnemental, une identité sur laquelle la Municipalité entend également s'appuyer.

Les autorités lausannoises estiment donc indispensable que Lausanne se positionne davantage en termes de marketing urbain afin d'accroître sa visibilité et de valoriser toutes ses compétences, avec le souhait d'attirer de nouvelles entreprises dans la région ainsi que le tourisme d'affaires et les visites de loisirs.

Cette démarche vise aussi à dynamiser les commerces du centre-ville, en rapprochant les autorités publiques locales des milieux économiques et en définissant la meilleure politique événementielle dans et pour la ville. Cela se concrétise par le biais d'un partenariat entre la Ville, Lausanne Tourisme et

les commerçants lausannois (association Déclic).

Favoriser l'apprentissage et l'initiative économique L'administration publique lausannoise souhaite contribuer à la question de l'insertion des jeunes dans le monde du travail et à l'encouragement à l'initiative.

Un programme de préapprentissage vise à accueillir des jeunes durant une année dans des services techniques de la commune. La Municipalité prévoit de conduire cette opération pour une période de 6 ans. Un effort important sera également consenti en faveur de l'engagement d'apprentis, avec la volonté d'en accroître significativement le nombre au sein de l'administration.

Pour renforcer les liens avec le secteur privé, la Ville se joint à la Société Industrielle et Commerciale (SIC) qui décerne annuellement un prix destiné à récompenser les efforts d'une entreprise dans la formation professionnelle.

En matière d'encouragement à l'initiative économique, la Ville continuera d'appuyer les travaux de Lausanne Région, l'association des communes de la région lausannoise chargée entre autres de la promotion économique, ceci notamment par le biais du Trophée PERL qui récompense annuellement jusqu'à quatre projets méritoires d'entreprises innovantes.

La Ville de Lausanne et le Beau-Rivage Palace décernent par ailleurs le Tro-

phée Eco-conscience, un prix qui distingue annuellement les entreprises, les institutions ou les personnes qui font preuve de savoir-faire et d'innovation en matière de protection de l'environnement, de gestion des eaux et de diminution des déchets.

La Ville apportera aussi un soutien au Swiss Design Center, un centre qui encourage la filière du design industriel et accueille de jeunes entreprises en phase de démarrage.

SERVICE DES ÉTUDES GÉNÉRALES ET DES RELATIONS EXTÉRIEURES

Escaliers du Marché 2

Case postale 6904

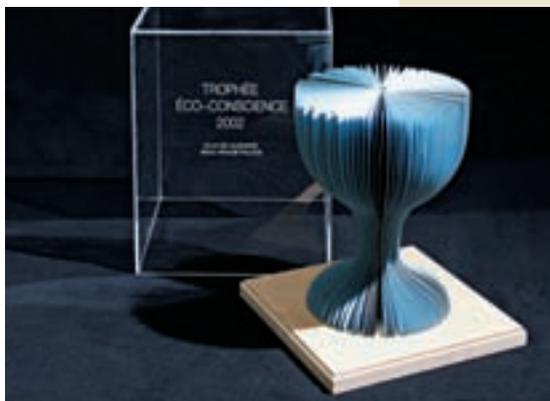
1002 Lausanne

Tél. 021 315 24 43

e-mail: segre@lausanne.ch

www.lausanne.ch/segre

**Eco-conscience,
le Trophée
de la conscience
écologique**



60

NOTES

A series of horizontal dotted lines for writing notes.

A large white rectangular area with rounded corners, containing horizontal dashed lines for writing.

A blank sheet of white paper with horizontal ruling lines, resembling notebook paper. The lines are evenly spaced and extend across the width of the page. The paper is set against a light beige background.

A blank sheet of white paper with horizontal ruling lines. The lines are evenly spaced and extend across the width of the page. The paper is set against a light beige background.

A large white rectangular area with rounded corners, containing 25 horizontal dotted lines for writing.